



Si vous avez payé les frais relatifs au droit de résidence permanente à l'étranger

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Veuillez envoyer ce formulaire par la poste, à l'adresse suivante :

Remboursement des FDRP 300, rue Slater
Citoyenneté et Immigration Canada Ottawa (Ontario)
Opérations comptables de CIC K1A 1L1

VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

Nom et prénom du demandeur principal : _____

Date de naissance : _____ Pays de naissance : _____

Date d'entrée au Canada à titre de résident permanent : _____

Bureau des visas où vous avez réglé les frais relatifs au droit de résidence permanente : _____

Numéro d'identification du client, si vous le connaissez : _____

Numéro de dossier, si vous le connaissez : _____

Noms et prénoms des autres personnes figurant sur votre demande et qui ont aussi réglé les frais relatifs au droit de résidence permanente : _____

Adresse postale au Canada – elle doit être valide pour un an, car il s'agit de l'adresse à laquelle votre remboursement sera envoyé – (voir la note ci-dessous) :

Adresse : _____ Appartement : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ Tél. : (____) _____

Signature

Vous devez joindre les documents suivants à votre demande de remboursement :

- Une copie de votre Confirmation de résidence permanente;
- Une copie du reçu qui vous a été remis lorsque vous avez payé les frais relatifs au droit de résidence permanente.

NOTA : Veuillez nous aviser de tout changement d'adresse en communiquant avec le Téléc centre de CIC, au 1 888 242-2100, ou en effectuant votre changement d'adresse en ligne sur le site https://services3.cic.gc.ca/ols/ols.do?locale=fr_CA.